

Nous sentions depuis longtemps que nous n'avions pas d'établissements d'éducation qui fussent d'accord avec les progrès en cette voie qui se faisaient ailleurs, et la position que la Providence a faite à cette paroisse; et que sans quelques efforts nous nous trouverions bientôt dans un état d'infériorité: d'ailleurs nous avions à remplir les dernières volontés d'un mourant, d'un bon prêtre qui a passé avec nous une longue vie, suite continuelle de bienfaits, et qui n'a pas voulu se séparer de sa paroisse, avant qu'il eût pourvu autant qu'il pouvait le faire, aux besoins de ses pauvres et de la jeunesse, en assurant aux uns des constituts dont les rentes serviraient à perpétuité à alléger leurs souffrances, et aux autres outre de pareilles rentes une maison qui est aujourd'hui le couvent, et la terre, sur laquelle se trouve cette bâtisse inaugurée aujourd'hui comme maison d'éducation.

Il y a plus de cinquante ans que ce bon prêtre n'est plus; et par un concours de circonstances incontrôlables, ses dernières volontés, qui étaient un ordre et une dette sacrée pour nous, n'avaient été jusqu'à ce jour qu'en parti remplies.

Ce sont ces motifs puissants qui ont déterminé les amis de l'éducation en cette paroisse à faire tout en leur pouvoir pour s'assurer cette propriété, le bien des pauvres et de la jeunesse, afin de la rendre à sa destination; ce sont ces mêmes motifs, qui sans doute, ont puissamment aidé, à faire de cette propriété ce qu'elle est aujourd'hui, ce sont les mêmes motifs qui ont déterminé notre digne curé, héritier du zèle de ses prédécesseurs, et de leur ferme volonté à faire le bien, à braver toutes les difficultés, et à élever à la gloire de Dieu, et à l'honneur et l'avantage de son pays, ce beau collège, il restait encore un motif également puissant, c'est que dans la maison bâtie sur cette propriété, se sont éteints trois hommes, non seulement chers à la paroisse, mais encore à tout le pays, par leur bienfaits et les sacrifices qu'ils se sont imposés pour le bonheur de leur concitoyens.

D'abord M. Daburon, dont les œuvres ici ne s'oublieraient jamais; puis M. Deguise, de son vivant, l'arrière de toutes les maisons d'éducation naissantes, et enfin M. Grouard, le fondateur du collège de St. Hyacinthe.

L'œuvre existe maintenant; qu'elle progresse; elle progressera, Monseigneur, car à son début vous l'avez bénie, comme œuvre de Dieu: elle progressera, parce qu'à son début elle a été saluée avec joie par tous ceux qui ont à cœur la diffusion des lumières et de la bonne éducation parmi le peuple.

Permettez-moi, Monseigneur, de profiter de la circonstance, pour témoigner notre vive satisfaction à l'Honorable M. Cartier et à l'Honorable M. Chauveau, d'avoir bien voulu faire partie de la fête du jour: le zèle qu'ils ont déployé en toute circonstance pour relever la nationalité canadienne, et lui donner la place qu'elle doit occuper, leur assure la reconnaissance de tous: Puissent-ils toujours marcher d'accord avec votre Grandeur, vers un but commun: "rendre le peuple meilleur."

M. Larocque répondit avec toute la grâce et l'affabilité qu'on lui connaît à cette adresse et invita M. Cartier et M. Chauveau à prendre la parole.

M. le Procureur Général félicita les citoyens de Varennes sur le zèle qu'ils avaient montré dans l'établissement de cette maison d'éducation. Il leur dit que cela ne le surprenait nullement, car le zèle des habitants de cette paroisse était depuis longtemps connu dans le pays. Ce zèle trouvera sa récompense dans les fruits que la paroisse recueillera de cette œuvre. M. Cartier parla très au long et fit ressortir avec habileté tout l'avantage que l'on pourrait tirer d'une institution destinée à former des sujets pour le commerce, l'industrie et l'agriculture. M. Chauveau s'exprima dans le même sens et félicita la paroisse de Varennes de ce qu'elle pouvait réclamer pour un de ses enfants le premier jeune Canadien-français qui soit allé faire à l'étranger des études agricoles; car si M. Perrault qui vient d'être nommé secrétaire de la chambre d'agriculture est né à Québec, il appartient par sa mère à Varennes, et c'est dans cette paroisse qu'il se propose d'établir une ferme modèle. Le comté de Verchères qui est un des premiers à donner l'exemple en fait d'éducation et d'agriculture, doit se réjouir de cette circonstance et aider de toutes ses forces le mouvement qui va se faire en faveur d'une culture intelligente et raisonnée d'un sol qui doit nous être si cher. Il termina en payant un juste tribut d'éloges au zèle et à la générosité de M. le curé Desautels qui s'est montré le digne continuateur du Pinard de ses devanciers.

Dans l'après-midi, Mgr. Larocque, M. le Procureur-Général, M. le Surintendant et M. l'inspecteur Archambault accompagnés de M. le curé et de plusieurs autres membres du clergé et de plusieurs notables de Varennes visitèrent l'Académie des Dames de Sainte-Croix, et le collège. Des discours furent prononcés par les élèves des deux institutions, et l'on remarqua surtout avec plaisir la bonne tenue des enfants. Ceux du collège ont un costume assez semblable à

celui des élèves des lycées impériaux en France, le même à peu près que celui du collège de Notre-Dame de la Pointe Lévi. Les cahiers de dessin linéaire et d'architecture qui furent examinés font preuve de beaucoup de succès dans cette branche importante de l'éducation industrielle.

Petite Revue Mensuelle.

Le mois d'octobre ne nous a pas donné un de ces beaux automnes mélancoliques et doux comme les poètes se plaisent à les décrire ou plutôt à les rêver. Nous n'avons eu que des pluies, des tempêtes, des bourrasques, et quand parfois il faisait soleil, la pluie tombait en même temps, comme dans ce vers du bon Lafontaine.

On entrat dans l'automne,
Quand la précipitation aux voyageurs est loque;
Il pleut: le soleil lui, et l'éclaircie d'été;
Reud ceux qui sortent avortés
Qu'en ces mois le manteau leur est fort nécessaire.

Le mois d'octobre était autrefois le signal de la rentrée des classes; aujourd'hui il y a peu d'institutions qui permettent à leurs élèves de s'attarder jusque là. La Saint-Michel (29 septembre) n'est plus la date fatale où il faut dire avec Virgile *dulcia liquimus arra* et reprendre tristement la route du collège. On y est déjà rentré dès la mi-septembre et vraiment à voir comment se comporte dame nature dans nos climats, il n'est pas de collègien si peu studieux qu'il soit qui doive s'en plaindre.

C'est l'occasion de dire que nous apprenons de tous côtés d'excellentes nouvelles de nos collèges classiques, de nos collèges industriels et de nos académies. Malgré que leur nombre se multiplie peut-être au-delà de ce que la prudence commanderait, le nombre des élèves de chaque institution augmente dans une bien plus grande proportion. Le système du pensionnat est nécessairement favorable à une population éparsée sur un vaste territoire et la manière économique dont la plupart de ces institutions sont conduites contribue à les rendre florissantes.

Le mois de septembre a été signalé par l'inauguration du nouvel édifice destiné au collège Masson, et le mois d'octobre par celle du nouveau collège de Varennes. Nos lecteurs trouveront dans une autre partie du journal un compte-rendu détaillé de cette dernière cérémonie. Disons seulement que le plaisir d'y assister nous a procuré de plus celui de visiter trois jolis villages du district de Montréal, qui, dans le Haut-Canada ou dans les Etats-Unis s'appelleraient des villes. Un plaisir comme on le voit, en amène un autre. Longueuil, Boucherville et Varennes sont sans contredit de florissantes petites villes, où le type français est parfaitement conservé non seulement dans les manières polies et gracieuses de leurs habitants; mais encore dans la construction des églises et des habitations. L'église de Varennes surtout malgré une certaine bizarrerie, ou plutôt à cause de cette bizarrerie, nous reporte de suite par le souvenir à ces édifices des premiers temps de la colonie que l'on retrouve encore dans quelques endroits du district de Québec. Boucherville offre une longue suite de résidences élégantes, spacieuses et commodes conservant dans leurs parterres, leur construction et tout leur entourage un certain cachet de distinction qui fait plaisir à voir.

Les journaux annoncent la retraite de la vie publique de Sir Allan MacNab, baronnet. Cet homme d'état est né à Niagara en 1798 et est par conséquent âgé de 59 ans. Ses parents étaient d'origine écossaise. Son grand père le Major Robert MacNab du 42^e appartenait à l'administration forestière de l'Ecosse et demeurait dans un petit domaine situé à la tête du Loch Hearn et qui portait le nom de Dundurn comme le château de son petit fils près d'Hamilton. Le père de Sir Allan prit du service; pendant la guerre de la révolution il faisait partie de l'état-major du général Simcoe et à la conclusion de la paix il suivit ce général en Canada. Il épousa bientôt après la fille du capitaine William Napier de Québec. Le jeune Allan encore à l'école en 1812 s'enrôla dans un corps de jeunes gens, fut enseigne de marine, puis passa dans le 100^e où il se signala à l'assaut du fort Niagara ce qui le fit nommer en eigne dans le 48^e. Il était à l'attaque du fort Erie, à l'incendie de Blac-Rock et de Buffalo et à Plattsburg où il faisait partie de l'avant-garde. Mis à demi-solde en 1817 il étudia le droit et gagnait quelque argent comme copiste au parlement. En 1829 il fut élu pour le comté de Wentworth. Il était président par interim de l'assemblée législative lorsqu'éclata l'insurrection de 1837. Tous nos lecteurs savent la part qu'il prit à la défense du Haut-Canada contre McKenzie et les sympathiseurs américains et nul n'a oublié le drame de l'incendie de la Caroline que Sir Allan fut prendre au quai de Buffalo et lança tout en flammes dans les abîmes du Niagara. Fait chevalier en 1838, il prit dans l'assemblée législative des Canadas-Unis le rôle de chef de l'opposition conservatrice au ministère de coalition de Lord Sydenham rôle qu'il conserva sous la première administration Lafontaine-Baldwin. En 1844 il fut élu orateur contre M. Morin par la majorité tory qui appuyait le ministère Viger-Draper, fut nommé adjoint général des milices plus tard; mais n'occupa point cette charge, par suite d'un malentendu. Sous la seconde administration Lafontaine-Baldwin il dirigea le fougueuse opposition tory de 1849, présida quelques-unes des assemblées publiques qui excitèrent les troubles de cette époque, et continua son rôle de chef d'opposition sous le ministère Hincks-Morin. Appelé à former une nouvelle administration à la suite d'un vote de non-confiance, il pria M. Morin et ses collègues du Bas-